

CAPACITÉ DE MÉDECINE & BIOLOGIE DU SPORT

Directeur du diplôme

Professeur Julien GIRARD

Coordonnateur : Dr Emmanuel REBOURSIERE (CAEN)
reboursiere-em@chu-caen.fr

Conditions d'inscription

Le nombre de candidats acceptés après l'examen probatoire est au maximum de **30 pour l'ensemble des 4 Universités**. Ce nombre correspond aux capacités d'accueil en terrain de stage. Peut s'inscrire, tout médecin titulaire du Diplôme d'Etat de Doctorat en Médecine. Peuvent également être admis à s'inscrire les titulaires d'un diplôme de médecin permettant l'exercice dans le pays d'obtention ou dans le pays d'origine des candidats ainsi que les ressortissants d'un Etat membre de la Communauté Economique Européenne dès lors qu'ils ont accompli et validé la totalité de leurs études médicales. L'inscription en vue de la préparation de la capacité est subordonnée à la réussite à un examen probatoire.

Durée du cycle

1 an

Comporte une partie théorique et une partie pratique.

Évaluation des connaissances

1) Examen probatoire préalable à l'inscription

Il comporte :

* une épreuve écrite portant sur le contenu de l'enseignement du premier séminaire, considéré comme le pré-requis indispensable à un bon exercice de la médecine du sport, en plus des connaissances censées être acquises par tout médecin généraliste.

* un entretien ou une lettre de motivation avec un curriculum vitae.

Le nombre de candidats admis à cet examen probatoire est fonction des possibilités d'accueil en stages.

Après avis du comité pédagogique, les docteurs en médecine justifiant d'au moins trois années d'activité professionnelle peuvent être dispensés de l'examen écrit.

2) Modalité de validation des enseignements

L'examen est écrit et anonyme, a une durée de 2 heures et comporte des questions rédactionnelles ou des questions à réponse ouverte courte portant sur l'ensemble des enseignements dispensés au cours de l'année.

La moyenne globale est requise pour être admissible.

Une seconde session est organisée pour les candidats n'ayant pas obtenu la moyenne.

3) Modalité de validation des stages

La validation des 40 demi-journées de formation pratique se fera au vu du carnet de stage et à la suite d'un examen oral. En cas d'insuffisance, un complément de stage pourra être exigé avec une nouvelle validation.

4) Obtention du diplôme

L'obtention du diplôme nécessite la moyenne à l'examen écrit final et la validation des stages.

Examen final : Il se déroulera en Juin avec une éventuelle session de rattrapage en septembre sous forme :

- d'une épreuve écrite de 2 h portant sur l'ensemble des enseignements théoriques ;
- d'une épreuve orale et pratique.

Organisation de l'enseignement

6 Séminaires

Formation théorique

L'enseignement théorique, d'une durée de 110 heures, est réparti en 4 à 6 modules (20 à 25h chacun), 1 à 2 dans chaque UFR plus une journée de médecine hyperbare au Havre et comprend un séminaire de préparation au probatoire.

Formation pratique

Chaque étudiant devra suivre 40 demi-journées de stages cliniques (médecine du sport sur le terrain ou consultations dans des centres de médecine et biologie du sport) ou de travaux dirigés et d'ateliers, avec au minimum :

- 5 demi-journées de chirurgie
- 5 demi-journées de médecine
- 3 demi-journées de terrain
- Participation aux journées régionales de médecine du sport
- Participation au congrès commun SFMES – SFTS

La validation de l'ensemble des objectifs pédagogiques est portée sur un carnet de stage.

Droits d'inscription

TARIFS 2020-2021

Inscription principale : 502,00 Euros

- **251,00 Euros** avant l'examen Probatoire,
- **251,00 Euros** après réussite de l'examen

Tarifs susceptibles d'être modifiés

Pré-inscriptions

Joindre la demande de Pré-inscription accompagnée des pièces suivantes : lettre de motivation + C.V. + copie de la carte d'identité + copie du diplôme de docteur en médecine + DES à :

Merci de bien vouloir respecter le délai de dépôt du dossier « cachet de la poste faisant foi »

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Pôle Formation – Service Scolarité – Bureau des Capacités
2^{ème} Etage – Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Renseignements - Inscriptions

Faculté de Médecine Henri Warembourg
Pôle Formation – Service Scolarité – Bureau des Capacités
2^{ème} Etage – Madame Sikora Christelle
59045 LILLE Cedex

Tél. : 03 20 62 34 96 (ligne directe)
christelle.sikora@univ-lille.fr

Le programme détaillé est consultable sur le lien ci-dessous :
<http://medecine.univ-lille.fr/capacite/>